**Aperçu de l'Accord-cadre mondial (ACM) RedRose de la FICR**

L'Accord-cadre mondial (ACM) entre la FICR et RedRose a été signé en mai 2018 suite à une procédure de passation de marché concurrentielle lancée par la FICR et une évaluation systématique des différentes solutions de gestion des données menée par le CPWG. Une série de vérifications préalables a été commandée par les services d'audit et Juridique de la FICR afin de garantir la confiance dans la solution pour que la FICR puisse la recommander à nos membres du Mouvement.

L'ACM permet aux composantes du Mouvement d'adhérer à l'accord et de bénéficier de taux de remises globaux et des conditions négociées. Cela permet aux SN d'économiser du temps et des efforts pour mener à bien leur propre processus d'appel d'offres et négocier séparément avec le fournisseur.

Il existe également des remises globales par palier, ce qui signifie que si nous, en tant que Mouvement, dépensons collectivement en fonction des seuils convenus, nous bénéficions tous de remises supplémentaires. Nous cherchons aussi constamment à négocier les prix, compte tenu du volume d'utilisation de la plateforme par le Mouvement. Toute nouvelle remise sera répercutée sur tous les membres de l'accord.

Il n'y a pas d'exclusivité dans l'utilisation de la plateforme et elle est payante. Si une SN souhaite avoir recours à d'autres solutions, il n'y a aucune restriction. Si la SN ne l'utilise pas pour la distribution, aucun coût ne lui est imputé. L'adhésion à l'ACM est également gratuite. Après l'adhésion à l'accord, toutes les transactions financières se feront entre la SN et RedRose.

Les composantes du Mouvement peuvent adhérer à l'accord en signant l'Accord complémentaire en annexe de l'ACM. Dans l'Accord complémentaire, la SN peut ajouter des conditions supplémentaires spécifiques à ses besoins. Celui-ci doit être signé par la SN, la FICR et les représentants de RedRose.

La tarification de RedRose est un modèle de paiement à l'utilisation, ce qui signifie que le système peut être mis en place mais que le paiement à RedRose n'est effectué que lorsqu'une distribution est effectivement réalisée aux bénéficiaires. Le principal coût est celui des frais de service, qui sont différents selon qu'il s'agit d'espèces ou de produits en nature. Pour les espèces, il s'agit d'un % du total des fonds décaissés (le décaissement réel, et non pas ce qui était prévu). Pour les contributions en nature, il s'agit du volume des transactions sur la base d'un modèle de calcul des coûts par paliers (encore les décaissements réels et non les montants prévus). Les frais de service comprennent l'utilisation complète de la plateforme et de toutes les fonctions (y compris les mises à niveau des fonctionnalités), la mise en place initiale (y compris les formulaires ODK et les tableaux de bord), l'hébergement, la sauvegarde, l'assistance à distance 7 jours sur 7 et la maintenance.

Pour plus de détails, veuillez contacter le point focal transferts monétaires de la FICR dans votre région ou l'équipe Transferts monétaires de Genève.